DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 11

DÉNOMINATION DE 4 VOIES DANS LE CADRE DU PROJET BAMBA ET D'UNE VOIE AVENUE ERNEST CRISTAL

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jérôme GODARD pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Odile VIGNAL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Charles-André DUBREUIL pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Sylviane TARDIEU pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique ADENOT pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Diego LANDIVAR pouvoir à Alparslan COSKUN, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Marianne MAXIMI

Nicaise JOSEPH arrive après le vote de la question n°1.
Diego LANDIVAR arrive avant la fin du débat de la question n°2.
Sylviane TARDIEU quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 et donne pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES.
Wendy LAFAYE quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 sans laisser de pouvoir et revient pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°7 et n°8.
Diego LANDIVAR quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°7 et donne pouvoir à Alparslan COSKUN (fin du pouvoir donné par Marianne MAXIMI).
Jérôme GODARD quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°8 et donne pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA.
Charles-André DUBREUIL quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°7 et n°8 et donne pouvoir à Jérôme AUSLENDER.
Cécile LAPORTE quitte la séance avant le vote du premier vœu (fin du pouvoir donné par Catherine PINET-TALLON).

Rapport N° 11
DÉNOMINATION DE 4 VOIES DANS LE CADRE DU PROJET BAMBA ET D'UNE VOIE AVENUE ERNEST CRISTAL

La commission de dénomination des voies a été sollicitée afin de se prononcer sur cinq dénominations : quatre dans le cadre du projet BAMBA à la Plaine (Trois rues et un mail piétonnier), et une voie située Avenue Ernest Cristal qui va être prochainement rétrocédée à la Ville.

Conformément à la proposition de Monsieur le Maire, la commission propose les dénominations suivantes pour les quatre voies du projet BAMBA.

Claudette COLVIN : Afro-américaine d'un milieu très modeste, "Rosa Parks avant l'heure", fille-mère, aide-soignante, militante de l'association nationale pour la promotion des gens de couleur.
Afro-Américaine qui, à l'âge de 15 ans, est devenue célèbre pour avoir refusé, le 2 mars 1955, de laisser son siège à une Blanche dans un autobus, cela en violation des lois Jim Crow des États du Sud qui imposaient la ségrégation raciale dans les transports publics.
Son rôle pour l'avancée des droits civiques, après avoir été éclipsé par celui de Rosa Parks (c'était une fille-mère et les associations de droits civiques de l'époque ne voulaient pas en faire une figure), est redécouvert, réévalué et valorisé depuis le début du XXIe siècle.

Assia DJEBAR : Ecrivaine et historienne, membre de l'Académie française, engagée pour l'émancipation des femmes ; Fatima-Zohra IMALHAYENE de son vrai nom.
Cette fille d'instituteur, née le 30 juin 1936 à Cherchell, à 150 km à l'ouest d'Alger, a publié son premier roman, "La soif", alors qualifié de "saganien", à l'âge de 19 ans. "C'était un air de flûte qui continue à être entendu et à être juste", dira-t-elle des années plus tard. Elle sera la première femme musulmane admise à l'École Normale Supérieure de Paris en 1955.
Elle prend dans sa jeunesse le parti de l'indépendance de l'Algérie, alors sous domination française, mais décide d'écrire en français. Durant sa foisonnante carrière, elle publia une vingtaine de romans, témoignages, recueils de poèmes, traduits dans une vingtaine de langues. Son nom de plume, Assia, signifie "la consolation", et Djebar, "l'intransigeance".
Durant sa foisonnante carrière, elle réalisa deux films, "La Noubades Femmes du Mont Chenoua" en 1978, long-métrage qui lui vaudra le Prix de la Critique internationale à la Biennale de Venise de 1979 et un court-métrage "La Zerda ou les chants de l'oubli" en 1982.
Dans son pays, elle enseigna plusieurs années l'histoire à l'université d'Alger. Héritière de deux cultures, maghrébine et occidentale, elle s'oppose à l'arabisation forcée de son pays et revient à l'écriture dans les années 1980. Elle publie alors ses romans les plus connus, "L'amour, la fantasia" (1985) ou "Ombre sultane" (1987), qui plaident pour la démocratie, les droits des femmes et le dialogue des cultures.
Assia Djebar est considérée comme l'une des auteures les plus célèbres et les plus influentes du Maghreb. Elle est élue à l'Académie française en 2005, devenant ainsi la première auteure nord-africaine à y être reçue. Elle sera également docteur honoris causa des universités de Vienne (Autriche), de Concordia (Montréal) et d'Osnabrück (Allemagne).

Simone DE BEAUVOIR : Écrivaine, lesbienne "posthume", féministe
Née à Paris dans une famille aisée, elle reçoit une éducation bourgeoise, stricte et catholique. Elle se distingue dès son plus jeune âge par ses capacités intellectuelles. La banqueroute de son grand-père maternel, précipite la famille dans le déshonneur et la prive de ressources. Son père cependant lui transmet le goût de la littérature et des études, seuls moyens selon lui de sortir ses filles de leur médiocre condition.

A l'âge de quatorze ans, Simone de Beauvoir devient athée, marquant son émancipation d'avec sa famille, et décide de devenir écrivain. Après son baccalauréat, elle étudie les mathématiques, les lettres et la philosophie.
C'est à la faculté des lettres de l'université de Paris qu'elle rencontre Jean-Paul Sartre avec qui elle noue une relation légendaire, "un amour nécessaire" que seule la mort séparera. En 1929, elle est reçue deuxième au concours d'agrégation de philosophie, juste derrière Jean-Paul Sartre.
Pour faciliter leur rapprochement géographique, il lui propose de l'épouser, mais Simone refuse, car pour elle, "le mariage multiplie par deux les obligations familiales et toutes les corvées sociales. En modifiant nos rapports avec autrui, il eût fatalement altéré ceux qui existaient entre nous."
Peu satisfaite par le métier d'enseignante, elle l'abandonne en 1943 pour s'orienter vers une carrière littéraire. Avec Sartre, Raymond Aron, Michel Leiris, Maurice Merleau-Ponty, Boris Vian et d'autres intellectuels de gauche, elle fonde en 1945 la revue "Les temps modernes" dont le but est de faire connaître l'existentialisme à travers la littérature contemporaine. Grâce à ses romans et essais où elle traite de son engagement pour le communisme, l'athéisme et l'existentialisme, elle obtient son indépendance financière qui lui permet de se consacrer entièrement à l'écriture.
Elle obtient la notoriété en publiant en 1949 *Le Deuxième Sexe*, un essai philosophique et féministe, qui devient la référence du féminisme moderne et la révèle comme une grande théoricienne du mouvement de libération de la femme.

S'indignant de voir la femme traitée comme un objet érotique, elle décrit une société où la femme est maintenue dans un état d'infériorité et prône "l'égalité dans la différence" et l'émancipation de la femme. "Son analyse de la condition féminine à travers les mythes, les civilisations, les religions, l'anatomie et les traditions fait scandale, et tout particulièrement le chapitre où elle parle de la maternité et de l'avortement, assimilé à un homicide à cette époque. Quant au mariage, elle le considère comme une institution bourgeoise aussi répugnante que la prostitution lorsque la femme est sous la domination de son mari et ne peut en échapper."
Simone de Beauvoir obtient le prix Goncourt en 1954 avec *Les Mandarins*, roman qui met en scène des intellectuels parisiens confrontant leurs points de vue sur la société française au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Simone de Beauvoir joue un rôle important dans les combats de Gisèle Halimi et Elisabeth Badinter pour la reconnaissance des tortures infligées aux femmes lors de la Guerre d'Algérie et pour le droit à l'avortement.

Solitude, LA MÛLATRESSE : Figure importante dans l'histoire africaine. Quand Napoléon ordonne le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe, elle fait partie de la rébellion, elle sera exécutée le lendemain de son accouchement.
Née vers 1780, la Mulâtresse Solitude est l'une des figures historiques des rébellions de 1802 contre le rétablissement de l'autorité de Lacrosse, capitaine-général de la Guadeloupe nommé par Napoléon Bonaparte, qui avait été expulsé en octobre 1801 à la suite d'un putsch des officiers de couleur de l'armée.
En 1802, huit ans après la première abolition de l'esclavage, Napoléon Bonaparte envoie le général Antoine Richepance en Guadeloupe. A la tête de 3 500 hommes, celui-ci a reçu pour mission de rétablir Lacrosse dans sa fonction de capitaine-général, de désarmer tous les soldats de couleur, de déporter les officiers rebelles et de rétablir la discipline chez les anciens esclaves. Dès son arrivée, il ordonne le désarmement des soldats de couleur et les conduit à bord de ses navires.
Dès lors, une rébellion orchestrée par le chef de bataillon (commandant) Joseph Ignace et les capitaines Palerme et Massoteau s'organise.

Leur compagnon de lutte, Louis Delgrès, natif de Saint-Pierre en Martinique, chef de bataillon et commandant l'arrondissement de Basse-Terre, lance l'appel du 10 mai 1802 intitulé "A l'univers entier, Le dernier cri de l'innocence et du désespoir". La Mulâtresse Solitude, enceinte de quelques mois, rejoint ce combat contre les troupes de Richepance.
Après 18 jours d'un combat inégal (plus de 4 000 soldats du côté de Richepance et environ 1 000 soldats réguliers du côté des rebelles), c'est la défaite. Ignace, sur le point d'être fait prisonnier, se donne la mort, tandis que Delgrès et ses troupes font exploser la maison Danglemont du Matouba, dans laquelle ils se sont retranchés. Solitude est faite prisonnière vers le 23 mai 1802, lors de la prise du camp de Palerme à Dolé. Elle est condamnée à mort et suppliciée le 29 novembre de la même année, le lendemain de son accouchement.
Figure féminine des insurgés de 1802 en Guadeloupe, la Mulâtresse Solitude incarne les femmes et les mères des Caraïbes qui se sont battues en faveur de la défense des idées de liberté et d'égalité dans le contexte du système esclavagiste.

Conformément à la proposition de Monsieur le Maire, la commission propose la dénomination suivante pour la voie située Avenue Ernest Cristal:

Éric DE CROMIERES : Dirigeant sportif et cadre dirigeant de la société Michelin.

Né à Alger, en 1953, il est le fils du Général Pierre de Bermondet de Cromières (1923-2013) et de la marquise Eliane de Vigneral. La famille de Cromières est enracinée de longue date dans le sud-ouest du département de la Haute-Vienne, du côté de Cussac. Le château du même nom, propriété de la famille, est situé sur cette commune. Il débarque en France à l'âge de 11 ans. C'est à Dax qu'il découvre le rugby qu'il pratique jusqu'à 24 ans comme joueur universitaire. Il intègre ensuite HEC Paris. À sa sortie d'HEC, il intègre la marine nationale comme officier à Toulon.

Il fait ensuite une longue carrière chez Michelin où il débute comme commercial, à Roanne. Il enchaîne ensuite les postes de directeur commercial puis de directeur général à travers le monde, avant de quitter définitivement le fabricant de pneus le 31 mars 2015. En 2005, il intègre le comité exécutif du groupe Michelin. En 2006, il devient membre du conseil d'administration de l'ASM Clermont Auvergne. En 2012, René Fontès, président de l'ASM Clermont Auvergne, le choisit pour qu'il lui succède à ce poste en 2013. Le club qu'il préside devient Champion de France en 2017.

En 2017, à la suite du conflit entre la Ligue nationale de rugby et la Fédération française de rugby, il est désigné par la LNR dans la commission de rapprochement et de dialogue avec la FFR qui a pour objectif de trouver une sortie de crise. Il est accompagné par cinq autres présidents: Mourad Boudjellal (Toulon), Jean-René Bouscatel (Toulouse), Vincent Merling (La Rochelle), Pierre-Yves Revol (Castres) et Alain Tingaud (Agen). En juin, la FFR et la LNR trouvent un accord sur la mise à disposition des internationaux pour la saison suivante, une question qui empoisonnait leurs relations depuis plusieurs mois. Dans le cadre de la convention entre la Fédération française de rugby et la Ligue nationale de rugby pour la période 2018-2023, il intègre un comité de pilotage des équipes de France chargé d'améliorer les relations entre les clubs et les sélections. Ce comité est également composé de Didier Lacroix (président du Stade toulousain), Alain Gaillard (président de TECH XV) et Emmanuel Eschalier (directeur général de la LNR).

Il décède dans la nuit du 22 au 23 juillet 2020, à l'âge de 66 ans, des suites d'un cancer du poumon au CHU de Clermont-Ferrand. Un dernier hommage lui est rendu lors d'obsèques organisées dans la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Clermont et diffusées sur les écrans géants du stade Marcel-Michelin. Éric de Cromières repose désormais dans le caveau familial de Cussac.

Vous trouverez en annexe les plans de localisation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les propositions faites par la Commission de dénomination des voies.

TOTAL VOTANTS :	54	=	45 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,

Olivier BIANCHI

PROJET BAMBA.
Voie 1 : Assia DJEBAR
Voie 2 : Claudette COLVIN
Voie 3 : Simone DE BEAUVOIR
Mail piétonnier : Solitude



PROJET ILOT PARDIEU

